



LOCATION D'UNE SALLE COMMUNALE

Par un(e) Administré(e), une Association ou un Professionnel
(Remise à l'acceptation de la réservation)

DATE DE LA LOCATION – Le

NOM, PRÉNOM :

Si Association, Nom : Nom du Président(e).....

ADRESSE :

N° de Tél. portable : Email :

OBJET (anniversaire, mariage, ...):

SALLE DEMANDÉE :

- Salle Polyvalente
- Kitchenette
- Salle "Georges THIERY"
- Club House (Stade de Football)

NOMBRE DE PERSONNES :

Cadre réservé à l'administration

ATTESTATION D'ASSURANCE : OUI NON

DATE DE L'ETAT DES LIEUX : àh.....

TARIFS DE LA LOCATION

LOCATION de salle (Polyvalente ou « Georges THIERY ») pour les particuliers de la Commune et par une association extérieure	180.00€	
LOCATION de salle (Club House) pour les particuliers de la Commune et par une association extérieure	120.00€	
LOCATION de salle (Polyvalente ou « Georges THIERY ») pour les particuliers extérieurs	220.00€	
LOCATION de salle (Club House) pour les particuliers extérieurs	150.00€	
LOCATION de salle (Polyvalente ou « Georges THIERY » ou Club House) pour les professionnels de la Commune	85.00€	
LOCATION de salle (Polyvalente ou « Georges THIERY » ou Club House) pour les professionnels extérieurs	250.00€	
LOCATION de salle (Polyvalente ou « Georges THIERY » ou Club House) pour les particuliers de la Commune, pour une association de la Commune et pour les professionnels de la commune lors des fêtes de fin d'année (Noël ou Nouvel An)	250.00€	
LOCATION de salle (Polyvalente ou « Georges THIERY » ou Club House) pour les particuliers extérieurs, les associations extérieurs et pour les professionnels extérieurs lors des fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel an)	350.00€	
LOCATION de salle par une association de la Commune	Gratuit	
KITCHENETTE (salle polyvalente)	25.00€	
TOTAL		

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la location des salles communales.

Fait à Drémil-Lafage, le / /

Nom et Signature du locataire :